

REUNION CONSEIL FEDERAL DU 16/11/2024

VISIO CONFERENCE

NOM	STATUT	POUVOIR DE :
Serge ODIN	PRESENT	
Frédéric HEBRARD	PRESENT	
Frédéric DENIS	PRESENT	Francis TABARY
Noël DECRETON	PRESENT	
Michel THIERY	PRESENT	
Martine DELVILLE	PRESENT	
Jean Claude PIVETEAU	PRESENT	
Christian CHARPENET	PRESENT	Alban WILLIAM
Robin DEVILLEBICHOT	PRESENT	
Yves LABEDADE	PRESENT	
Georges NAUDET	PRESENT	
Serge ARIAL	INVITE	
Philippe LE NOURS	INVITE	
Gérald ROUGEVIN	INVITE	

Président de séance : Serge ODIN

Secrétaire de séance : Christian CHARPENET

Animateur : Frédéric HEBRARD

13 membres présents ou représentés valablement sur 17 élus

Quorum = 9

Le quorum est atteint et le Conseil est valide.

Liste des décisions adoptées :

1. Validation des Procès-Verbaux

- Le compte rendu du conseil fédéral précédent est validé à l'unanimité.

2. Congrès du Touquet 2024

- Tous les contrats doivent être validés par le trésorier avant signature.
- Mise en place par le bureau d'un groupe qui sera chargé de faire le lien avec la structure congrès

5. Changement de Nom de la Fédération

- Le vote porte sur le nom complet, sans imposer d'acronyme dans l'immédiat.

6. Vente des Statuettes Moretto

- Réserver la vente aux membres FFAP, avec priorité à un achat unique par personne dans les premiers mois.
- Prix validés : entre **250 €** et **600 €** selon le modèle.
- Allocation de **5 000 €** pour Mickaël Abdelaoui en deux versements (janvier et juillet 2025).

- Création d'un catalogue PDF pour promouvoir la vente avant Noël 2024.

7. Certification QUALIOPi

- Validation du budget pour l'audit initial et l'audit de surveillance : **1 800 €**.
- Audit prévu en décembre 2024 pour obtenir la certification avant fin d'année.
- Gérald Rougevin est chargé de finaliser les démarches avec l'organisme certificateur de son choix.

8. Assemblée Fédérale 2025

- Date fixée au **12 avril 2025**.

Début de la séance vers 9h15

1- Mot du président

Le président Serge ODIN remercie tous les membres pour leur présence et annonce que cette réunion est la dernière qu'il dirige en tant que président.

Il sollicite Frédéric HEBRARD pour l'animation de cette réunion

2- Validation du compte rendu du dernier conseil fédéral

Frédéric HEBRARD rappelle que le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé aux membres quelques jours avant la séance.

VOTE POUR LA VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CF DU 16 MARS 2024						
				RESULTATS		
NOMBRE TOTAL DE VOIX :	13	OUI	NON	ABSTENTION		
Y COMPRIS POUVOIRS		13	0	0		

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3- Bilan du congrès du Touquet

Serge ARIAL fait le point sur le congrès du Touquet

- **3.1- Chiffres de participation détaillés :**
 - **Total des entrées :** Environ 640, incluant 581 entrées payantes, 26 accompagnants exposants, et 33 exposants.
 - **Comparaison avec l'année précédente :** Une augmentation d'environ 120 entrées par rapport à l'année précédente.
 - **Gala du samedi soir :** 200 entrées publics contre 350 l'année dernière
 - **Dîner-spectacle :** 130 entrées payantes, incluant les invités

- **Pass magie** : 57 passes vendus.

Ces entrées ont généré un chiffre d'affaires de 118 671€

- **3.2 Approche financière**

- Philippe Le Nours estime un déficit autour de 5 000 €, en attente de derniers ajustements comme une rétrocession de 800 € attendue du traiteur par exemple.
- Retour sur des écarts vis-à-vis du budget prévisionnel :
 - **Techniciens** : Budget initial de 7 000 € largement dépassé, atteignant 12 000 € en raison de la location imprévue de matériel et d'un effectif de 11 à 12 techniciens (vidéo, régie, etc.).
 - **Hôtellerie** : Le budget a explosé en raison d'une hausse des tarifs et du regroupement de tous les participants dans un hôtel de 50 chambres (contre 35 l'année précédente).
 - **Restauration** : 350 repas commandés, mais seulement 250 consommés, entraînant une perte de 1 500 €. Certains artistes ont refusé de manger en raison de mauvaise qualité des repas et de problèmes d'hygiène signalés.
- Frédéric Denis souligne des écarts significatifs sur l'Hôtellerie (+6 000 € par rapport au prévisionnel) et sur les techniciens (+5 000 €).
- Serge Arial a précisé que certains dépassements sont liés à une mauvaise ventilation des coûts dans le prévisionnel (location de matériel, personnel technique, etc.).

- **3.3 Propositions d'amélioration**

- Revoir les lignes budgétaires pour mieux détailler les dépenses (matériel, personnel, hébergements).
- Intégrer des marges de sécurité dans les budgets futurs.
- Restauration : Opter pour des formules flexibles, comme des partenariats avec des restaurants locaux.
- Outils de gestion : Remplacer ou améliorer Dolibarr, qui ne permet pas une comptabilité analytique satisfaisante.

- **3.4 Gestion des contrats et responsabilités financières et administratives**

- **Problèmes soulevés par Noël Decretton**
 - Des contrats ont été signés tardivement, voire sur place, pour certains artistes.
 - Usage mal maîtrisé des déclarations GUSO, certaines considérées comme non conformes.
 - Manque de transparence et de coordination avec le trésorier de la FFAP, qui n'a pas validé tous les contrats avant le congrès.

- **Annonce de Noël Decreton**
Noël Decreton a lu une lettre recommandée qu'il a envoyé au président dans laquelle il annonce :
 - Son retrait de toutes les fonctions liées au congrès du Touquet et se dégage de toutes responsabilités
 - Les raisons invoquées : manquement aux règles comptables et irrégularités dans certains contrats.
 - La lettre a été envoyée par mail au bureau sans réponse à ce jour.
- **Réactions de Serge Arial**
 - Serge Arial a reconnu des tensions préexistantes.
 - Philippe Le Nours et Frédéric Denis ont exprimé le besoin de renforcer la collaboration pour éviter ces situations.
- **3.5 Recommandations pour éviter les conflits**
 - Transmettre systématiquement les contrats au trésorier pour validation avant signature.
 - Le congrès 2025 sera directement de la responsabilité de la FFAP, le club local ne désirant pas être co-organisateur. Il sera mis en place par le bureau un groupe qui sera chargé de faire le lien avec la structure congrès afin de suivre au mieux l'évolution de l'organisation du congrès.

4- Point sur les avancés du congrès 2025 à Troyes

4.1 Organisation Générale

- **Structure et responsabilité** (présenté par Serge Arial) :
 - Le club de Troyes, présidé par Frédéric Erikson, a indiqué ne pas souhaiter être officiellement co-organisateur du congrès. Toutefois, une collaboration étroite est prévue.
 - Frédéric Erikson pourrait rejoindre le bureau fédéral, ce qui faciliterait la coordination pour le congrès.
 - Une visite approfondie des infrastructures est prévue les **2 et 3 décembre 2024**, avec les participants suivants :
 - **Serge Arial, Philippe Le Nours, Martine Arial, et Frédéric Erikson.**
 - Objectifs de la visite :
 - Inspection du centre des congrès et du théâtre.
 - Vérification des capacités et conditions des hôtelleries partenaires.
 - Finalisation des aspects logistiques et techniques.
- **Avancement sur le site Internet :**

- **Yves Labedade** a remis à jour le site internet dédié au congrès 2025.
- Contenus actuels : informations générales, programme prévisionnel, et modalités d'inscription.
- Des mises à jour régulières sont prévues à mesure que de nouveaux détails se confirment.

4.2 Programme Artistique

Artistes Confirmés ou en Cours de Négociation :

- **Ruis Rubiales (Espagne) :**
 - Magicien spécialisé dans les grandes illusions, reconnu pour sa créativité.
- **Diego et Helena :**
 - Duo artistique combinant tissu aérien et quick change.
 - Numéro visuellement captivant, déjà expérimenté dans d'autres grandes scènes.
- **Léa Kyle et Florian :**
 - Candidats pour la FISM avec un tout nouveau numéro qu'ils souhaitent présenter au congrès.
- **François Normag :**
 - Confirmé comme présentateur principal.
 - Figure reconnue pour son professionnalisme et ses qualités d'animateur, il est disponible pour la date après plusieurs années d'absence.
- **Kurt Demey (Belgique) :**
 - Propose un spectacle unique et original, reconnu pour son caractère innovant.
 - Disponibilité : le samedi uniquement, en raison d'engagements en résidence le vendredi en Belgique.
- **Jean-Jacques Sanvers :**
 - Contact initié, discussions en cours pour déterminer son rôle dans le programme.
- **Paul Wilson (Écosse) :**
 - Magicien de renommée internationale, connu pour ses performances marquantes.
 - Discussions ouvertes pour sa participation.

Artistes Envisagés :

- Un magicien français peu connu en France mais très actif à l'international (croisières asiatiques, Europa-Park). Non disponible en raison d'engagements.
- Deux autres magiciens espagnols :
 - L'un propose un numéro avec une théière reconstituée dont les morceaux forment une sculpture en ombres chinoises.
 - L'autre est un spécialiste en manipulation de cartes.
- Suggestions de Frédéric Denis et de l'équipe artistique :
 - Des contacts complémentaires sont en cours d'évaluation.

Approche Artistique :

- Veiller à un équilibre entre :
 - Artistes internationaux de renom.
 - Artistes émergents ou moins connus, pour offrir une programmation variée.
- Intégrer des numéros innovants qui surprendront le public.

4.3. Observations et Pistes à Explorer

- **Programmation et Communication :**
 - Préparer une présentation détaillée des artistes pour le site internet afin d'attirer les inscriptions.
 - Développer une stratégie de communication pour promouvoir le congrès auprès des magiciens français et étrangers.
- **Logistique et Coordination :**
 - Vérifier les besoins techniques pour chaque artiste afin d'éviter des imprévus (matériel, répétitions, espace scénique).
 - Prévoir des rencontres avec les prestataires locaux (hôtels, traiteurs, techniciens) pour affiner les contrats.

4.4 Suggestions et Appel à Contributions

- **Propositions d'artistes :**
 - Serge Arial invite les membres du conseil à soumettre des idées pour des artistes ou des numéros spécifiques.
 - Un point sera fait après la visite de décembre pour ajuster la programmation artistique.
- **Implication des bénévoles et clubs locaux :**

- Explorer des partenariats avec des clubs proches de Troyes pour compléter l'équipe d'organisation.
- Définir des rôles clairs pour faciliter l'accueil des participants et des artistes.

Conclusion

Les préparatifs du congrès avancent avec une bonne dynamique. La visite de décembre permettra d'affiner les choix logistiques, et le programme artistique prend forme avec des artistes confirmés et des options de grande qualité. Un suivi étroit est essentiel pour assurer le succès de cet événement emblématique.

5. Retour sur le vote des membres individuels AF en cours

5.1. Rappel sur le Processus de Vote

- **Date limite** : Les membres ont jusqu'au **15 décembre 2024** pour voter.
- **Dépouillement** : le samedi 4 janvier 2025 à la maison de la FFAP
- **Éligibilité au vote** (présenté par Christian Charpenet) :
 - Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent voter, conformément aux textes de l'association.
 - Cas spécifique soulevé pour **Jean-Claude Desplechin** :
 - Membre ayant droit à une inscription gratuite pour ses contributions à la revue (dessins).
 - Christian Charpenet a demandé l'autorisation d'envoyer le kit de vote malgré une contradiction avec les textes. **Accord donné par Serge Odin.**

5.2. Points Divers sur la Distribution

- **Kits non distribués** :
Certains kits reviennent non distribués, ils font l'objet d'un traitement spécifique afin de retrouver leurs destinataires.

5.3. Participation Attendue

- **Retour d'expérience des années précédentes** :
 - Sur environ 1 200 membres, généralement environ 450 votes sont reçus, soit 38 % de participation.
 - Les premiers retours indiquent que le rythme est similaire cette année (20 à 30 lettres reçues par jour).

5.4. Prochaines Étapes

- **Traitement des retours** :

- Continuer à surveiller les courriers non distribués pour minimiser les omissions.
- Valider les votes après la date limite et préparer un rapport final sur la participation et les résultats.

6. Échanges sur le Changement de Nom de la Fédération

6.1. Introduction

- Point de situation (présenté par Serge Odin) :
 - La consultation sur le changement de nom de la fédération est en cours.
 - Date limite de vote fixée à lundi prochain. Les membres sont invités à inciter les retardataires à voter.
 - À ce jour, 31 réponses sur 70 attendues ont été enregistrées.

6.2. Débats sur l'Acronyme

- **Propositions discutées :**
 - Fédération Française des Arts Magiques : FFAM ou FFDAM
- **Problèmes soulevés :**
 - Plusieurs membres sont opposés à l'acronyme FFAM, en raison de sa ressemblance phonétique avec le mot "femme".
 - La possibilité de ne pas utiliser d'acronyme a été évoquée (proposition de Robin Deville), pour se concentrer sur un logo fort ou un nom complet.
- **Échanges marquants :**
 - Jean-Claude Piveteau : Suggère que l'acronyme est nécessaire pour les supports visuels, tels que les logos.
 - Robin Deville : Défend l'idée que l'acronyme peut être secondaire, citant des exemples comme la FISM (logo sans acronyme explicite).
 - Georges Naudet : Insiste sur le fait que l'usage déterminera naturellement l'adoption ou non d'un acronyme.

6.3. Points de Divergence

- **L'influence de l'acronyme sur le vote :**
 - Certains membres estiment que l'absence d'acronyme dans le vote crée une incertitude sur la façon dont le nouveau nom sera perçu.
 - La question reste ouverte quant à l'opportunité de trancher explicitement sur un acronyme après le choix du nom complet.

- **Comparaison avec d'autres fédérations :**
 - Des exemples comme la Fédération Française de Football (sans acronyme dominant) ou d'autres organisations artistiques sont cités pour démontrer des approches diverses.

6.4. Participation et Processus de Vote

- **Rappel par Serge Odin :**
 - Le vote porte sur le nom complet et non sur l'acronyme.
 - Les membres peuvent voter pour, contre, ou s'abstenir sur plusieurs propositions de noms.
- **Observations de Frédéric Hébrard :**
 - Certains membres attendent un retour de leur club avant de se prononcer.
 - L'importance de bien expliquer le processus de vote et les enjeux est soulignée.

6.5. Conclusion et Suivi

- La discussion sur l'acronyme reste ouverte, mais elle n'interférera pas avec le processus actuel de choix du nom.
- Une communication postérieure au vote pourrait être envisagée pour affiner l'identité visuelle et l'usage de l'acronyme.
- Le sujet est clôturé pour passer à la discussion sur les statuettes.

7. Vente des Statuettes Moretto, Héritage de Pierre Brahma

7.1. Contexte et Objectifs

- **Héritage partagé :** Le stock de statuettes Moretto, issu de l'héritage de Pierre Brahma, est partagé entre la FFAP et Mickaël Abdelaoui.
- **Stock disponible :** Environ **82 statuettes**, réparties en différents modèles (grands, moyens, petits). 15 ne concernent pas la magie.
- **Proposition principale :** Mettre ces statuettes en vente afin de :
 - Valoriser l'héritage.
 - Offrir une opportunité aux membres FFAP de posséder des pièces uniques.
 - Générer des fonds pour la fédération, tout en restant équitable envers Mickaël Abdelaoui.

7.2. Principes de Vente

- **Ciblage prioritaire** : Réserver initialement la vente aux **membres FFAP à jour de leur cotisation** pour éviter la spéculation et garantir une répartition équitable.
- **Prix et tarifs** (présentés par Jean-Claude Piveteau et Georges Naudet) :
 - Petits modèles : à partir de **250 €**.
 - Modèles moyens et grands : entre **300 €** et **600 €** pour les pièces les plus recherchées (ex. Houdini).
 - Évaluation moyenne : **317 € par statuette**.
 - Estimation totale potentielle : **26 000 €**, mais il est admis qu'une partie restera invendue.
- **Catalogue de vente** :
 - Création d'un catalogue PDF simple contenant des photos des statuettes avec leurs descriptions.
 - Possibilité pour les membres d'imprimer ce catalogue.
- **Règles spécifiques** :
 - Une seule statuette par acheteur dans les premiers mois, afin de limiter les achats multiples.
 - Les achats supplémentaires ne seront possibles qu'après une période initiale de trois à six mois.
 - Pas d'expédition postale en raison de la fragilité des objets : les acheteurs devront récupérer les statuettes eux-mêmes ou organiser le transport.

7.3. Collaboration avec Mickaël Abdelaoui

- **Rémunération** : Proposition d'une allocation unique à Mickaël pour sa part d'héritage.
 - Montant proposé et validé : **5 000 €**, payable en deux versements :
 - **2 000 €** au 15 janvier 2025.
 - **3 000 €** au 15 juillet 2025.
 - Justification : Ce montant prend en compte les frais de stockage passés et la durée nécessaire pour vendre l'ensemble du stock.

7.4. Méthode et Logistique

- **Gestion de la vente** :
 - **Responsables désignés** : Georges Naudet et Jean-Claude Piveteau géreront les ventes, incluant la réception des demandes et la validation des réservations.

- **Paielements** : Privilégier les virements bancaires ou les chèques pour limiter les frais.
- **Transparence** : Un suivi mensuel des ventes sera réalisé, avec une synthèse des transactions envoyée à la trésorerie.
- **Publicité** :
 - Envoi d'un email à tous les membres FFAP avec le catalogue en pièce jointe.
 - Une communication limitée sur le site internet de la FFAP, mais aucune annonce sur les réseaux sociaux pour éviter une ouverture prématurée à des non-membres.
- **Stockage et récupération** :
 - Les statuettes restent entreposées au local de la FFAP.
 - Les acheteurs doivent planifier la récupération directement ou par un tiers.

7.5. Prochaines Étapes

1. Finaliser et diffuser le catalogue PDF avant Noël pour permettre les premières ventes.
2. Organiser un suivi des ventes avec des règles claires :
 - Ordre de priorité : premier arrivé, premier servi.
 - Confirmation écrite pour chaque statuette réservée.
3. Prendre contact avec Mickaël Abdelaoui pour finaliser l'accord financier et obtenir sa validation.

7.6. Conclusion

Le projet de vente des statuettes Moretto, tout en respectant l'héritage de Pierre Brahma, vise à valoriser ces pièces uniques auprès des membres FFAP. Les principes établis garantissent une gestion équitable et transparente, tout en générant des fonds utiles pour la fédération.

8. Certification QUALIOPi

8.1. Introduction

- **Présentation par Gérald Rougevin** : Point d'étape sur la démarche de certification QUALIOPi pour le BIAM, en vue de structurer les formations et d'ouvrir des financements via des organismes tiers.

8.2. État des Lieux

- **Formation BIAM** :
 - Dernière session : réussite organisationnelle, mais participation insuffisante (seulement 3 candidats), entraînant un **déficit de 4 000 €**.

- Question posée sur l'adéquation du contenu de la formation avec les attentes du public cible.
- **QUALIOPI :**
 - **Objectif :** Permettre aux candidats affiliés à une structure professionnelle (entreprise, autoentrepreneur, ou intermittent) d'obtenir un financement via des organismes tiers.
 - **Étapes réalisées :**
 - Préparation complète du dossier avec l'appui d'un cabinet de conseil.
 - Pré-audit réalisé, avec 3 modifications mineures déjà réglées.
 - **Prochaine étape :** Audit final avec un organisme certificateur.

8.3. Dépenses Anticipées

- **Coûts liés à la certification :**
 - **Audit initial :** 1 200 € pour une journée.
 - **Audit de surveillance** (dans 18 mois) : 600 €.
 - **Total :** 1 800 €, avec des variations minimales entre les devis reçus.
 - Possibilité de paiement en plusieurs fois avec un des organismes.
- **Avantages potentiels :**
 - Apposer le label QUALIOPI sur les communications pour valoriser la formation.
 - Permettre aux candidats éligibles (professionnels) d'accéder à des financements tiers.

8.4. Limites et Défis

- **Financements individuels :**
 - La certification QUALIOPI ne couvre pas les financements CPF (Compte Personnel de Formation).
 - Pour y accéder, une démarche supplémentaire auprès de **France Compétences** est nécessaire après l'obtention de QUALIOPI.
- **Public cible :**
 - Les particuliers sans statut professionnel ne pourront pas bénéficier des financements, ce qui limite l'impact direct de la certification sur l'attractivité des formations.

8.5. Décisions et Approbations

- **Validation du budget :**

- Accord du conseil pour engager une dépense de **1 800 €** pour l'audit initial et l'audit de surveillance.
- Gérald Rougevin a toute latitude pour choisir l'organisme le plus adapté parmi les trois devis reçus.

- **Calendrier de l'audit :**

- Préférence initiale pour janvier 2025, pour des raisons comptables.
- Finalement, il est décidé de programmer l'audit dès **décembre 2024**, afin de finaliser la certification avant la fin de l'année.

7. Prochaines Étapes

1. Commander l'audit final auprès de l'organisme choisi.
2. Organiser la journée d'audit à la Maison de la FFAP.
3. Intégrer les retours de l'audit pour lever toute éventuelle non-conformité.
4. Finaliser la certification QUALIOPi et communiquer sur son obtention.

Conclusion

La certification QUALIOPi est une étape essentielle pour professionnaliser les formations du BIAM et ouvrir des opportunités de financement pour les candidats éligibles. Le conseil a validé les dépenses nécessaires et donné son accord pour procéder rapidement à l'audit final.

9. Assemblée fédérale d'avril 2025

9.1 Validation de la date de l'assemblée :

- Fixée au **12 avril 2025**, avec envoi d'une confirmation aux membres.

9.2 Réflexion sur les modalités des prochaines réunions :

Décision reportée pour le conseil fédéral suivant, en fonction des résultats des élections et de la réforme des statuts.

9.3 Organisation post-assemblée :

Une réunion du nouveau conseil fédéral sera planifiée rapidement après les élections pour travailler avec le nouveau bureau et mettre en place les premières décisions.

10. Mot de la fin

- **Reconnaissance envers les membres actifs :**
 - Frédéric Denis a tenu à remercier Serge Odin pour son animation durant son mandat, soulignant l'importance de ces moments pour la fédération.
 - Serge Odin a exprimé sa gratitude envers l'équipe actuelle et son espoir de continuer à contribuer à la fédération dans les années à venir.
- **Mentions spéciales :**
 - **Georges Naudet et Jean-Claude Piveteau** : Pour leur engagement dans l'organisation de la vente des statuettes Moretto.
 - **Gérald Rougevin** : Pour son travail sur la certification QUALIOPI.
 - **Noël Decreton** : Pour sa gestion rigoureuse des comptes et la confiance renouvelée dans son rôle.
 - **Yves Labedade** : Pour son travail constant sur la revue.
- **Engagements futurs :**
 - Serge Odin et l'équipe en place continueront à travailler sur les projets jusqu'aux élections en avril.
 - Une transition harmonieuse est attendue après les résultats des élections.
- **Prochains rendez-vous :**
 - Les membres sont invités à se tenir prêts pour les échéances à venir, notamment l'assemblée fédérale et les ajustements organisationnels liés à la réforme des statuts.
- **Mot de fin :**
 - Serge Odin a souhaité un bon week-end à tous et a clôturé le conseil en remerciant l'ensemble des participants pour leur engagement.

La réunion se termine vers 12h15

Serge ODIN

Président



Christian CHARPENET

Secrétaire Général



BILAN DES ENTREES LE TOUQUET (57ème congrès FFAP)

	Inscriptions				
	Qté globale	Recette €	Prix moyen	% du total €	% du total Qté
Prix Normal	79	23 609 €	299 €	21%	14%
Accompagnant	140	24 375 €	174 €	21%	24%
Moins de 25	19	2 834 €	149 €	2%	3%
Moins de 12	4	370 €	93 €	0%	1%
Membre FFAP	268	52 754 €	197 €	46%	46%
FFAP moins de 25	11	1 400 €	127 €	1%	2%
FISM	21	4 900 €	233 €	4%	4%
Journée	39	4 530 €	116 €	4%	7%
TOTAL PAYANTS Hors Exposants	581	114 771 €	198 €		

Exposants

Recettes €

Exposant accompagnant	26	3 900 €	150 €	
Exposant	33			24 190 €
Gratuit Artiste et assistant	45			
Gratuit bénévole, Jury, technique	46			91

TOTAL		118 671 €
--------------	--	------------------

Pour information :

Nbre moins de 25 (moins de 12, moins de 25, moins de 25 FFAP)

34

Nbre d'exposants étrangers

10

Nbre de stands (en comptant CFI-CIPI-FFAP)

36

Auquel il faut ajouter tables pour conférencier : Duvivier-Shimpei-Hecklau-Salembier

		Qté globale	Recette €	Prix moyen
PASS Magique				
	Payants	57	1 427 €	25 €

Diner Spectacle				
	Payants	122	10 383 €	85 €
	Gratuits	8	0 €	
	TOTAL	130	10 383 €	

Gala Public				
	Entrée à 19	26	494 €	19 €
	Entrée à 25 groupe & PMR	18	450 €	25 €
	Entrée à 29	156	4 524 €	29 €
	TOTAL	200	5 468 €	27 €

14 novembre 2024

57^{ème} CONGRES FFAP LE TOUQUET

Imputat ion										Prévisionnel									
DEPENSES										RECETTES									

77	74		
78	Gala public		
79	nbre		
80	payants	gratuit	
81			
82	Tarifs	Qté	Valeur
83	29	156	4524
84	25	18	450
85	19	26	494
86			
87	Total	200	5468
88			
89	Dîner spectacle		
90	122	8	Dont 6 bureau + 2 Dante
91			
92			
93	Passe magique		
94	57	20	Les 20 gratuits sont les bénévoles du NMC
95			